



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉCISION N° 2024-137

Objet : Mission de maîtrise d'œuvre d'exécution pour la réalisation des travaux de rénovation du parc de stationnement Mozart situé avenue de Savoie, avec la société BETOM Ingénierie.

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2022-02-16/02 en date du 16 février 2022 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique, et notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1,

CONSIDÉRANT la nécessité de passer un marché portant sur une mission de maîtrise d'œuvre d'exécution pour la réalisation des travaux de rénovation du parc de stationnement Mozart situé avenue de Savoie avec la société BETOM Ingénierie,

CONSIDÉRANT que l'entreprise BETOM Ingénierie sise Immeuble Crystalys - 6 avenue Morane Saulnier - 78140 Vélizy-Villacoublay a répondu à nos attentes,

DÉCIDE

Article 1 : De passer un marché à procédure adaptée relatif à une mission de maîtrise d'œuvre d'exécution pour la réalisation des travaux de rénovation du parc de stationnement Mozart situé avenue de Savoie à Vélizy-Villacoublay, avec la société BETOM Ingénierie sise Immeuble Crystalys - 6 avenue Morane Saulnier – 78140 Vélizy-Villacoublay sous le numéro de SIRET 659 801 948 00 202.

Article 2 : Le montant du marché est de 44 150, 00 € HT.

Article 3 : Le présent marché est conclu à partir de sa date de notification.

Article 4 : la dépense est inscrite au budget communal conformément à la nomenclature comptable M57.

Article 5 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 6 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Vélizy-Villacoublay, le 11/03/2024

*Certifié exécutoire
Document affiché aux
15/03/2024 au 16/03/2024*



Pascal Thévenot
Pascal Thévenot
Maire

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 140 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr